

Amazon

Normes applicables à la chaîne d'approvisionnement



La version officielle des normes relatives à la chaîne d'approvisionnement est la version anglaise, qui prévaudra en cas de conflit ou d'incohérence avec les versions traduites.

Publié le 30 décembre 2022

À compter du 19 janvier 2023



Sommaire

Présentation	4
Inclusivité	4
Amélioration continue	4
Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	4
Droit du travail	5
1. Travail des jeunes et des enfants	5
2. Employés étudiants, stagiaires et apprentis	5
3. Travail involontaire ou forcé, traite des êtres humains et esclavage moderne	5
4. Employés migrants	6
5. Salaires et avantages sociaux	7
6. Heures de travail	7
7. Lutte contre la discrimination	7
8. Lutte contre le harcèlement et les abus	8
9. Mécanisme de réclamation et signalement	8
10. Liberté d'association	8
Santé et sécurité	8
1. Santé et sécurité	8
2. Conditions de travail sûres, sécurité au travail et hygiène industrielle	8
3. Travaux exigeant un effort physique important	9
4. Anticipation et réponse aux situations d'urgence	9
5. Sécurité des machines	10
6. Installations sanitaires et hygiène	10
7. Hébergement	10
Environnement	10
1. Environnement	10
2. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre	10
3. Autorisations environnementales et tenue des registres	10
5. Gestion efficace des ressources	11
6. Justice environnementale	11
Approvisionnement responsable et durable en matériaux et matières premières	11
1. Minerais	11



Sommaire

2. Approvisionnement en matériaux et matières premières	12
Droits de propriété et droits relatifs aux ressources naturelles	12
1. Droits de propriété et droits relatifs aux ressources naturelles	12
Comportement éthique	12
1. Interdiction des pots-de-vin	12
2. Lutte contre la corruption	12
3. Protection des lanceurs d'alerte	12
4. Transparence	13
5. Confidentialité et protection des données	13
6. Intelligence artificielle responsable	13
7. Commerce	13
Systemes de gestion	13
1. Systemes de gestion	13
2. Formation	14
3. Communication et retour des employés	14
4. Correction	14
5. Documentation et registres	14



Présentation

Amazon s'engage à fournir des produits et services respectueux des droits de l'homme et de l'environnement et à protéger la dignité fondamentale des employés. Nous collaborons avec des fournisseurs qui s'engagent à respecter ces mêmes principes. Les normes applicables à la chaîne d'approvisionnement Amazon (les « normes ») s'appliquent à tous les fournisseurs de biens et de services d'Amazon et de ses filiales, y compris les fournisseurs, les vendeurs, les partenaires de vente, les prestataires et les sous-traitants (« fournisseurs »). Notre engagement et notre approche s'appuient sur les principales normes et les cadres internationaux élaborés par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation internationale du travail (OIT). Amazon s'engage à respecter et à défendre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les Conventions fondamentales de l'OIT et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Les présentes normes sont dérivées des principes, normes et cadres internationalement reconnus ci-dessus. Lors de l'interprétation de ces normes, Amazon se réfère aux directives et aux définitions de l'ONU et de l'OIT.

Tous les produits vendus dans la boutique Amazon ou les produits ou services fournis à Amazon doivent être fabriqués, produits ou fournis conformément aux présentes normes et à toutes les lois applicables. Les fournisseurs sont tenus de se conformer à nos normes, même lorsque celles-ci dépassent les exigences de la législation applicable.

Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois et réglementations applicables et doivent aider Amazon à faire de même, notamment en répondant à toutes les demandes d'Amazon relatives au respect des lois et réglementations. Lorsque la loi applicable est en désaccord avec les présentes normes, les fournisseurs doivent respecter la loi tout en trouvant des moyens de respecter les principes des droits de l'homme internationalement reconnus et les attentes énoncées dans les normes.

Dans le cadre de la mise en application de ces normes, nous respectons les principes fondamentaux suivants:

Inclusivité

les fournisseurs doivent appliquer nos normes à tous les employés sans discrimination et indépendamment de leurs caractéristiques personnelles ou de leur

statut de protection légale. Nous reconnaissons que certains groupes peuvent être affectés de façon disproportionnée par les problèmes abordés dans nos normes et peuvent être plus vulnérables à l'exploitation et à d'autres impacts sur les droits de l'homme et de l'environnement (par exemple, les femmes, les enfants, les peuples autochtones, les employés temporaires ou migrants). Nous nous engageons à gérer les risques propres à ces groupes et à collaborer avec les fournisseurs afin d'évaluer et de gérer les situations susceptibles de survenir qui ne sont pas spécifiquement couvertes par nos normes. Nous encourageons les fournisseurs à mettre en œuvre des politiques et des pratiques supplémentaires conçues pour promouvoir l'équité et l'inclusivité pour tous les employés.

Amélioration continue

Amazon applique une politique d'amélioration continue et s'engage à collaborer avec les fournisseurs afin d'intégrer le respect des droits de l'homme et de l'environnement dans leurs opérations et leur chaîne d'approvisionnement, d'optimiser la protection de leurs employés et de leur lieu de travail et de gérer les non-conformités avec ces normes. Nous nous efforçons de toujours faire passer les intérêts des employés en premier. Nous encourageons les fournisseurs à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de respect de l'environnement, ou si la loi l'exige, nous exigeons qu'ils le fassent, afin d'identifier, de hiérarchiser et de traiter leurs risques les plus importants, en adoptant et en maintenant des systèmes de gestion efficaces, comme indiqué dans ces normes. La taille et la structure des fournisseurs (par exemple, exploitations familiales, petits exploitants, travailleurs à domicile) seront prises en considération lors de la mise en œuvre de l'amélioration continue conformément à ces normes, dans le cadre légal.

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

sur demande, les fournisseurs sont tenus de divulguer leurs pratiques d'embauche indirecte et les noms de tous leurs propres fournisseurs, prestataires, sous-traitants, agents de recrutement et intermédiaires impliqués dans la fourniture de biens ou de services à Amazon. Nous nous engageons à collaborer avec les fournisseurs pour les aider à comprendre nos normes. Les fournisseurs sont tenus de veiller à ce que leurs propres fournisseurs, prestataires, sous-traitants, agents de recrutement et intermédiaires respectent les lois applicables et les présentes normes, et de collaborer avec eux afin de les sensibiliser à ces normes et de les leur faire adopter. Nous



encourageons les fournisseurs à le faire par le biais de formations et d'autres moyens. Les fournisseurs doivent s'impliquer dans la résolution des problèmes et nous collaborerons avec eux pour mettre fin à une violation ou à l'impact négatif d'un problème, l'atténuer ou le minimiser. Nous nous réservons le droit de suspendre temporairement ou de mettre fin à tout moment à une relation contractuelle en cas de non-respect de nos normes. La résiliation du contrat avec le fournisseur sera envisagée en dernier recours, pour des raisons telles que le refus d'un fournisseur de se soumettre à une évaluation, son refus de modifier son comportement ou sa pratique à la suite de notre demande, l'absence d'amélioration de sa mise en conformité en temps opportun, ou son recours à la falsification ou présentation de documents erronés ou à d'autres activités illégales ou trompeuses. Nous encourageons les fournisseurs à utiliser des certifications tierces crédibles, notamment pour les matières, les processus de production et les produits, le cas échéant.

Droit du travail

1. Travail des jeunes et des enfants

Amazon ne tolère pas le recours au travail des enfants. Les fournisseurs sont tenus d'engager des employés qui ont : i) au moins 15 ans, ii) l'âge de la fin de la scolarité obligatoire ou iii) l'âge minimum pour travailler dans le pays où le travail est effectué, l'âge le plus élevé étant retenu. Les employés âgés de moins de 18 ans (« jeunes travailleurs ») ne doivent pas effectuer de travaux dangereux, notamment ceux susceptibles de nuire à leur santé ou à leur sécurité, ni de travaux qui compromettent leur éducation (par exemple, les quarts de nuit et les heures supplémentaires). Les fournisseurs qui emploient de jeunes travailleurs doivent respecter toutes les lois locales relatives aux heures de travail. Les fournisseurs doivent mettre en place un mécanisme de vérification de l'âge. Les jeunes travailleurs ne doivent pas être privés du droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris de l'assurance sociale. Les fournisseurs doivent fournir un soutien et une formation aux jeunes travailleurs, en accordant une attention particulière à l'accès des jeunes travailleurs à des mécanismes de réclamation efficaces, ainsi qu'aux informations sur la santé et la sécurité. Ils doivent remédier aux cas de travail des enfants, notamment par des mesures correctives qui facilitent la sécurité et le bien-être de l'enfant.

Travail allégé: conformément aux normes internationales relatives au travail, le travail allégé et

non dangereux est autorisé uniquement si l'enfant effectue le travail pour ses parents ou des membres de sa famille sans compromettre son éducation, sa santé, sa scolarité, ni son développement personnel et physique. En toutes circonstances, les fournisseurs doivent se conformer à la législation sur le travail des enfants et aux normes internationales relatives au travail. Les fournisseurs doivent tenir à jour la documentation permettant de vérifier que tout travail allégé est effectué conformément aux exigences légales.

2. Employés étudiants, stagiaires et apprentis

Amazon soutient la mise en œuvre de programmes légitimes d'apprentissage sur le lieu de travail en vue de permettre aux étudiants d'atteindre leurs objectifs éducatifs dans le respect des normes d'Amazon, ainsi que des lois et réglementations applicables. Les exigences d'âge minimum en vertu de ces normes doivent également être respectées pour toutes les personnes participant à des programmes d'apprentissage sur le lieu de travail. Les fournisseurs sont tenus de gérer rigoureusement les programmes d'embauche d'employés étudiants grâce à la bonne tenue des dossiers des étudiants, à une diligence raisonnable rigoureuse des partenaires éducatifs et à la protection des droits des étudiants conformément aux lois et réglementations applicables. En l'absence de législation locale, le taux de rémunération des étudiants, des stagiaires et des apprentis doit être au moins le même que celui des autres employés débutants effectuant des tâches équivalentes ou similaires. Les programmes d'apprentissage doivent avoir une durée limitée ou être considérés comme un point d'entrée pour un emploi à plein temps à la fin du programme. Les fournisseurs doivent fournir aux étudiants des informations sur les conditions et la date de fin de l'apprentissage, ainsi que sur les opportunités disponibles, afin de leur permettre de prendre une décision éclairée quant à l'opportunité d'occuper ou non un emploi à plein temps. Nous encourageons l'adoption de programmes qui facilitent la participation des groupes sous-représentés (par exemple, les femmes).

3. Travail involontaire ou forcé, traite des êtres humains et esclavage moderne

Les fournisseurs ne doivent pas recourir au travail forcé (esclavage, prisonniers, servage, travail forcé, etc.). Amazon ne tolère pas les fournisseurs qui exploitent les employés en ayant recours à la menace, la force, la coercition, l'enlèvement, la fraude ou de quelque autre manière que ce soit. Tout travail doit être volontaire. Les employés doivent être libres de



quitter leur travail et de mettre fin à leur contrat de travail ou tout autre statut professionnel avec un préavis raisonnable, sans pénalité. Aucune restriction déraisonnable ne peut être appliquée à la liberté de circulation des employés dans toute installation contrôlée par les fournisseurs.

Frais de recrutement: Les employés ne doivent pas être tenus de payer des frais de recrutement, d'embauche, d'agent ou de courtier, ni d'autres frais ou coûts connexes pour leur emploi dans leur pays d'origine, un pays intermédiaire ou le pays où le travail est effectué. Les fournisseurs doivent recruter les employés d'une manière qui évite à ces derniers d'avoir à payer des frais. Les fournisseurs ne peuvent pas obliger les employés à effectuer des dépôts financiers sur des comptes. Si les employés ont payé des frais en violation des présentes normes, les fournisseurs sont tenus de prendre en charge ou de rembourser aux employés le coût des frais acquittés à toutes les étapes du processus de recrutement, même s'ils ne relèvent pas du contrôle direct par les fournisseurs. Le remboursement des frais payés par les employés doit être effectué de manière à protéger les employés et leurs familles contre les préjudices et les représailles. Tous les frais et dépenses facturés aux employés doivent être divulgués à Amazon et communiqués aux employés dans leur langue maternelle et avant leur entrée en fonction ou le début du travail.

Agents tiers: Ces normes s'appliquent également aux agences de recrutement ou intermédiaires. Les fournisseurs sont tenus d'analyser et de surveiller les pratiques des agences de recrutement et des courtiers en main d'œuvre, et d'employer des agences qui agissent de manière éthique et dans l'intérêt supérieur des employés lorsqu'ils signent un contrat de travail. Les fournisseurs doivent exiger que les agences de recrutement respectent les normes d'Amazon, ainsi que toutes les lois applicables du pays où le travail est effectué et du pays d'origine des employés, y compris la vérification du droit de travailler.

Papiers d'identité personnels: Les fournisseurs ne doivent pas retirer aux employés leurs documents personnels ni empêcher l'accès à ces documents. Les fournisseurs ne doivent pas conserver (pour les mettre en lieu sûr), détruire, dissimuler, confisquer ou obliger les employés à remettre des pièces d'identité, des passeports, des documents d'immigration ou des permis de travail à des tiers, y compris à des agents tiers. Les fournisseurs ne peuvent conserver ces documents que temporairement, dans la mesure exigée par la loi pour mener à bien les procédures

administratives et d'immigration. Les fournisseurs peuvent fournir des espaces de rangement individuels verrouillables dans les logements des employés (le cas échéant) afin que ceux-ci puissent conserver ces documents et leurs objets personnels, mais sauf autorisation légale, le fournisseur n'a pas le droit d'accéder aux installations de rangement individuelles lorsqu'elles sont utilisées par un employé.

Conditions générales: Avant d'entrer en fonction ou de quitter leur pays d'origine, les employés doivent se voir fournir des documents clairs et compréhensibles qui définissent les conditions générales de leur engagement dans une langue et d'une manière qu'ils comprennent, en privilégiant leur langue maternelle ou celle qu'ils comprennent le mieux et/ou des images visuelles pour les employés ayant un niveau d'alphabétisation faible. Ces conditions générales ne peuvent pas être modifiées au début de l'emploi ou lors du départ de l'employé de son pays d'origine, sauf si les modifications sont établies conformément à la loi et offrent de meilleures conditions aux employés.

Registres des employés: Les fournisseurs sont tenus de tenir des registres à jour de tous les employés, en particulier des employés migrants, incluant les clauses contractuelles de base, les dates d'arrivée et de départ des employés, ainsi que leur âge. Les fournisseurs sont également encouragés à conserver des données sur le genre et les contacts des employés en cas d'urgence.

4. Employés migrants

Les fournisseurs doivent accorder une attention particulière aux risques d'exploitation auxquels sont confrontés les employés migrants locaux et étrangers. Les fournisseurs doivent respecter les droits des employés migrants et ne pas faire de discrimination à leur encontre. Les employés migrants doivent bénéficier des mêmes protections et droits en matière d'emploi que les employés locaux lorsque la loi le permet. Les fournisseurs ne peuvent engager que des employés disposant du droit légal de travailler à moins qu'ils ne soient liés à un programme approuvé avec des populations de réfugiés (auquel cas Amazon évaluera ces projets au cas par cas). Si les fournisseurs engagent des employés migrants étrangers ou locaux, ces employés doivent être engagés dans le respect total des lois sur l'immigration et le droit du travail du pays d'accueil. Les employés doivent être en mesure de résilier volontairement leur contrat sans pénalité moyennant un préavis raisonnable ou légalement applicable.



5. Salaires et avantages sociaux

Les fournisseurs sont tenus de payer leurs employés, y compris les employés contractuels et ceux rémunérés à la pièce, aux échéances convenues ou contractuelles et de leur octroyer une rémunération (comprenant le salaire minimum et les indemnités, le paiement des heures supplémentaires, les avantages sociaux et les congés payés) correspondant aux lois applicables ou qui les dépasse. Dans les pays où de telles lois n'existent pas, les fournisseurs sont encouragés à payer des salaires égaux ou supérieurs à la moyenne du secteur, à payer les heures supplémentaires à un taux supérieur au taux de rémunération horaire normal et à appliquer des politiques qui fournissent des avantages sociaux aux employés, tels que des congés. Les fournisseurs sont tenus de garantir un salaire égal pour un travail de « valeur égale ou comparable », sans discrimination. Les fournisseurs doivent démontrer sur demande que les salaires légaux pour les heures normales et les heures supplémentaires sont correctement calculés. Les fournisseurs doivent examiner régulièrement les salaires de leurs employés afin d'évaluer s'ils sont suffisamment rémunérés pour répondre à leurs besoins fondamentaux et aux besoins de leur famille, et les ajuster en conséquence au moins tous les deux ans.

Modes de paiement: les fournisseurs sont tenus de fournir à leurs employés aux échéances convenues ou contractuelles des bulletins de salaire ou des documents similaires leur expliquant la base de leur rémunération de façon à ce qu'ils la comprennent. Les retenues sur salaire pour raisons disciplinaires ne sont pas autorisées. Les fournisseurs sont encouragés à passer des paiements en espèces aux systèmes numériques de paiement des salaires.

Politiques relatives aux avantages sociaux et aux congés: les fournisseurs doivent fournir des avantages sociaux et des congés à tous les employés conformément aux exigences légales. Les fournisseurs doivent appliquer une politique en matière de congé parental qui reflète ces exigences et qui décrit clairement tous les avantages et les protections supplémentaires fournis pendant le congé parental et pendant la grossesse/avant le congé parental. Même lorsque la loi ne le précise pas, nous encourageons les fournisseurs à accorder aux employés des congés payés, notamment pour le repos et les loisirs, les vacances, les jours fériés et le congé parental. Nous encourageons les fournisseurs à proposer aux parents ou aux personnes qui s'occupent de jeunes enfants des services de garde d'enfants sur site ou des subventions, ainsi que des modalités de travail adaptées

et flexibles.

6. Heures de travail

Les fournisseurs doivent surveiller régulièrement les heures de travail afin de préserver la sécurité, la santé et le bien-être des employés. Sauf dans les situations spéciales ou d'urgence, (i) les fournisseurs sont tenus de limiter les heures de travail à 60 heures par semaine au maximum, heures supplémentaires comprises, et (ii) chaque employé doit bénéficier d'au moins un jour de repos par période de sept jours de travail. En tout état de cause, les heures de travail ne doivent pas dépasser le maximum autorisé par la législation ou les conventions applicables. Les fournisseurs sont tenus d'accorder aux employés les pauses requises par la loi, ou des pauses raisonnables lorsque la loi est muette.

Heures supplémentaires: les fournisseurs sont encouragés à tenir compte des normes religieuses (par exemple, les fêtes religieuses) lorsqu'ils proposent des heures supplémentaires aux employés. Les fournisseurs doivent fournir aux employés un préavis suffisant pour les heures supplémentaires.

7. Lutte contre la discrimination

Les fournisseurs d'Amazon ne doivent pas faire de discrimination sur la base de la race, de la couleur, de la nationalité, du sexe, de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle, de la religion, de la croyance, de tout handicap physique, sensoriel ou mental, de l'âge, de l'opinion politique, de la grossesse, de la citoyenneté, du statut de migrant, du statut d'ancien combattant, de l'origine ethnique, de l'ascendance, de la caste, de la situation matrimoniale ou familiale, ou des statuts juridiquement protégés dans leurs pratiques d'embauche et de travail (par exemple, recrutement, candidatures à un poste, promotions, répartition des tâches, formations, salaires, avantages sociaux et ruptures de contrat de travail).

Il est interdit aux fournisseurs de se renseigner sur le statut matrimonial, la grossesse ou le statut parental d'un employé comme critère d'embauche ou de maintien dans un emploi. Les fournisseurs ne doivent pas demander ni exiger de tests de grossesse, de virginité ou de dépistage du VIH, et ils ne doivent pas contraindre ou faire pression sur les femmes pour qu'elles utilisent ou non un moyen de contraception, ni les discriminer en raison de leurs choix en matière de reproduction. Tous les examens médicaux exigés des employés ou des demandeurs d'emploi doivent être utilisés de manière non-discriminatoire.

Les fournisseurs sont tenus de prendre des mesures



raisonnables d'adaptation au handicap, à la religion ou à la grossesse, sans incidence discriminatoire sur la rémunération ou le niveau d'emploi. Les fournisseurs doivent avoir une politique d'égalité des chances en matière d'emploi qui favorise l'égalité des sexes dans les pratiques d'emploi. Les fournisseurs ne doivent pas faire de discrimination à l'encontre des personnes enceintes, des femmes qui allaitent ou des employés revenant de congé parental, et ils doivent avoir une politique de congé parental qui l'interdit.

Nous encourageons les fournisseurs à élaborer des politiques et des pratiques qui facilitent la représentation et promeuvent la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous encourageons les fournisseurs à évaluer leur culture d'entreprise pour détecter les risques de discrimination et de harcèlement, et à mettre en œuvre des plans de gestion et des formations pour faire face à tout risque. Nous encourageons les fournisseurs à proposer des programmes aux employés sous-représentés (par exemple, les femmes) afin d'augmenter leurs opportunités d'avancement professionnel.

8. Lutte contre le harcèlement et les abus

Tous les employés doivent être traités avec respect et dignité. Les fournisseurs ne doivent pas exercer ni tolérer la violence, le harcèlement, les abus ni la coercition, y compris physiques, verbaux, sexuels ou psychologiques, ou toute forme de torture ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant. Cela inclut les menaces d'usage de la violence, les châtiments corporels, la coercition psychologique, le harcèlement sexuel, la violence sexiste, les restrictions déraisonnables à l'entrée ou à la sortie du lieu de travail et des installations d'hébergement, les arrestations ou la détention arbitraires, ou toute autre forme d'intimidation. Nous encourageons les fournisseurs à mettre en œuvre des politiques qui interdisent ces activités et à les communiquer à tous les employés dans leur langue maternelle. Nous encourageons les fournisseurs à dispenser une formation sur le harcèlement sexuel et la violence sexiste à tous les responsables, les superviseurs et les employés.

9. Mécanisme de réclamation et signalement

Tous les employés doivent être libres d'exprimer leurs préoccupations et de chercher à résoudre les problèmes couverts par ces normes de manière confidentielle et anonyme, sans crainte de représailles. Les fournisseurs sont tenus de créer et de tenir à jour un mécanisme de remontée des plaintes équitable et efficace permettant aux employés de soumettre leurs réclamations. Les fournisseurs doivent tenir à

jour un processus de résolution efficace, clairement communiqué aux employés, pour enquêter rapidement sur les préoccupations des employés et y répondre.

Les employés des sous-traitants doivent avoir accès à un mécanisme leur permettant de faire part de leurs préoccupations aux équipes de direction des fournisseurs.

Les employés doivent également être libres d'exprimer leurs préoccupations concernant normes applicables à la chaîne d'approvisionnement auprès d'Amazon ou de ses auditeurs, y compris lors d'entrevues confidentielles, et autorisés à participer à la procédure d'audit, sans crainte de représailles.

10. Liberté d'association

Les fournisseurs doivent respecter les droits des employés à créer, à adhérer ou à s'abstenir d'adhérer à un syndicat ou toute autre organisation légale de leur choix. Les fournisseurs doivent respecter les droits des employés à la liberté d'association et à la négociation collective. Les employés ne doivent pas être pénalisés ni faire l'objet de représailles, de harcèlement ou d'intimidation pour l'exercice non violent de ces droits.

Santé et sécurité

1. Santé et sécurité

Les fournisseurs sont tenus de fournir aux employés un environnement de travail sécurisé et sain qui évite de porter atteinte à leur santé physique et mentale. Les fournisseurs doivent se conformer aux lois applicables concernant la sécurité au travail, les conditions de travail et les normes de santé. Lorsque la loi l'exige, Amazon demande aux fournisseurs de mettre en place des comités de santé et de sécurité au travail, de publier des informations sur la santé et la sécurité dans un lieu et dans une langue accessibles aux employés et de dispenser une formation sur la santé et la sécurité aux employés dès leur embauche et régulièrement par la suite, notamment en cas d'urgence et de blessures survenant sur le lieu de travail. Lorsque la loi ne le précise pas, nous encourageons ces bonnes pratiques. Amazon encourage les fournisseurs à aborder la violence sur le lieu de travail de manière inclusive.

2. Conditions de travail sûres, sécurité au travail et hygiène industrielle

Les fournisseurs doivent assurer des conditions de travail sûres, notamment en fournissant des instal-



lations, des infrastructures et des machines sûres contrôlées par le fournisseur. Les installations de production et l'environnement de travail contrôlés par le fournisseur doivent répondre à toutes les exigences légales et doivent être structurellement solides construites avec des matériaux suffisamment résistants, conçus par des professionnels pour résister aux risques liés à l'activité sismique, au vent et à d'autres catastrophes naturelles. Nous ne tolérons pas les bâtiments présentant un risque imminent d'effondrement ou les environnements de travail présentant une menace immédiate pour la vie humaine, notamment en raison de risques d'incendie, électriques, mécaniques, chimiques et biologiques incontrôlés.

Nous exigeons des fournisseurs qu'ils surveillent le risque d'exposition des employés à des dangers pour la santé et la sécurité (par exemple, les sources d'énergie chimiques, biologiques, mécaniques, électriques et autres, les agents physiques, les incendies, les véhicules, les risques de chute). Les fournisseurs sont tenus d'identifier, d'évaluer et de limiter ces dangers en utilisant les bonnes pratiques. Cela peut inclure l'élimination du danger ; le remplacement de processus ou de matériaux ; la maîtrise des dangers potentiels grâce à une conception adéquate ; la mise en œuvre de contrôles de l'ingénierie et des aspects administratifs, de la maintenance préventive et de procédures de travail sécurisées (notamment l'étiquetage et la consignation) ; et la fourniture d'une formation continue sur la santé et la sécurité au travail. Lorsque les dangers ne peuvent pas être limités de manière adéquate par ces moyens, les fournisseurs sont tenus de fournir gratuitement aux employés un équipement de protection individuelle approprié et bien entretenu, ainsi qu'une formation sur le moment et la façon d'utiliser correctement cet équipement. Les employés qui travaillent dans des conditions ou avec des matières dangereuses (ou qui y sont exposés de quelque autre manière que ce soit) doivent être informés des risques auxquels ils sont exposés et recevoir une formation appropriée à l'avance et de manière continue. Les fournisseurs doivent surveiller les risques pour la santé et la sécurité au travail qui peuvent avoir une incidence sur les personnes enceintes ou allaitantes et prendre des mesures raisonnables pour éliminer ou limiter ces risques, les informer de tout danger et fournir des mesures d'adaptation raisonnables.

Accidents du travail et maladies professionnelles:

les fournisseurs sont tenus de mettre en place des procédures et des systèmes visant à prévenir, gérer et suivre les accidents du travail et les maladies profes-

sionnelles, d'encourager les employés à déclarer leurs accidents et maladies, de classer et consigner les cas de blessures et de maladies, de fournir le traitement médical nécessaire, d'enquêter sur les cas, de mettre en œuvre des mesures correctives pour éliminer leurs causes, et de faciliter le retour au travail des employés. Le traitement médical nécessaire signifie qu'au minimum, en cas de blessure et/ou de maladie liée au travail, les fournisseurs doivent fournir aux employés les premiers soins et des informations sur des services de santé abordables et accessibles. Lorsque la loi l'exige, les fournisseurs doivent fournir des services de santé sur site avec des professionnels de santé qualifiés pour gérer toute urgence concernant la santé.

3. Travaux exigeant un effort physique important

Les fournisseurs sont tenus d'identifier, d'évaluer et de contrôler continuellement les travaux pénibles (y compris la manutention manuelle de matériaux et le levage de charges lourdes ou répétitives, la position debout prolongée et les travaux très répétitifs ou exigeants) afin de s'assurer que la santé et la sécurité des employés ne soient pas compromises. Si les conditions de travail peuvent nuire à la santé en raison de l'exposition à la chaleur ou au froid, les employés doivent bénéficier d'un système de chauffage, d'un système de ventilation, d'un équipement de protection individuelle, de pauses, d'une protection contre le soleil (par exemple, de l'ombre) et/ou d'une hydratation adéquats. Nous encourageons les fournisseurs à adopter des pratiques qui permettent aux employés de prendre des pauses et de s'hydrater de façon adéquate pendant leurs heures de travail, en tenant compte de l'environnement et des exigences physiques de leurs tâches.

4. Anticipation et réponse aux situations d'urgence

Les fournisseurs sont tenus d'identifier et de prévoir les situations d'urgence en mettant en place des systèmes de réponse et des plans d'urgence et en formant leurs employés à ces situations au moins une fois par an. Nous exigeons que les systèmes de réponse et les plans d'urgence incluent le signalement des situations d'urgence ; les systèmes d'alarme ; les procédures de notification et d'évacuation des employés ; la formation des employés et les exercices d'évacuation ; les équipements de premiers secours, de détection et d'extinction des incendies et des sorties de secours accessibles, dégagées et non verrouillées ; les coordonnées des intervenants d'urgence ; et les plans de reprise. Les fournisseurs sont encouragés à élaborer des plans et des procédures visant à



minimiser les atteintes à la vie, à l'environnement et aux biens.

5. Sécurité des machines

Les fournisseurs sont tenus de mettre en place un programme de maintenance régulière des machines. Les machines de production et autres doivent être régulièrement contrôlées à des fins de sécurité. Le cas échéant, les fournisseurs sont tenus de fournir des systèmes de contrôle des machines convenablement entretenus (par exemple, des protections physiques, des dispositifs de verrouillage, des barrières) lorsque les machines présentent un risque de blessure pour les employés.

6. Installations sanitaires et hygiène

Les fournisseurs doivent fournir aux employés de bonnes conditions sanitaires dans tous les ateliers sous son contrôle. Les employés doivent avoir un accès raisonnable et illimité aux installations d'hygiène de base (par exemple, stations de lavage des mains, eau potable, installations sanitaires propres, poubelles) dans tous les espaces de travail contrôlés par le fournisseur. Nous encourageons les fournisseurs à fournir des toilettes adaptées au nombre d'employés et préservant l'intimité de chacun. Nous encourageons des toilettes (et des douches, le cas échéant) séparées pour les employés de sexe différent. Si les fournisseurs mettent à disposition une cantine ou d'autres équipements de restauration, ils doivent prévoir des locaux de préparation et de conservation sanitaires des aliments, ainsi que des locaux permettant aux employés de se restaurer, et nous encourageons les fournisseurs à fournir à tous les employés un accès physique raisonnable à tous les équipements de restauration.

7. Hébergement

Si les fournisseurs proposent des installations/logements résidentiels pour héberger leurs employés et/ou leur personnel, ces installations sont considérées comme un environnement de travail contrôlé par le fournisseur, et les fournisseurs doivent fournir des logements propres et sûrs qui respectent la vie privée des employés et répondent à toutes les exigences légales applicables et aux présentes normes. Tout logement fourni doit être considéré comme un espace résidentiel dédié, physiquement séparé de toute zone de production. Les installations résidentielles doivent être structurellement sûres et propres, et les chambres doivent être séparées pour les employés de sexe différent. Les installations résidentielles doivent être exemptes de risques susceptibles de menacer immédiatement la vie des employés.

Les installations résidentielles doivent être équipées d'un système d'alarme, de détection et d'extinction des incendies. Dans toutes les installations résidentielles, les employés doivent disposer de moyens d'évacuation adéquats en cas d'urgence, d'un espace personnel raisonnable et sûr, de droits d'entrée et de sortie raisonnables, d'un accès raisonnable à l'eau chaude pour la toilette, à l'éclairage et à l'électricité, d'un système de chauffage et de ventilation adéquat, d'une formation à la gestion des situations d'urgence dans un espace résidentiel, de la sécurité et d'un moyen de transport raisonnable vers et depuis le lieu de travail (s'il n'est pas raisonnablement accessible à pied).

Environnement

1. Environnement

Les fournisseurs doivent respecter le droit à un environnement propre, sain et durable. Les fournisseurs sont tenus de se conformer aux lois et réglementations environnementales applicables. Les fournisseurs doivent minimiser les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement (notamment en réduisant l'utilisation de l'énergie, les émissions atmosphériques, les émissions de gaz à effet de serre, les déchets, l'utilisation de l'eau, la pollution et les matières dangereuses). Les fournisseurs sont encouragés à s'engager dans des efforts qui soutiennent la durabilité de l'environnement, notamment en faisant preuve de diligence raisonnable en matière d'environnement et en progressant vers l'intégration de pratiques écologiquement durables dans l'ensemble de leurs opérations et de leur chaîne d'approvisionnement.

2. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

Nous encourageons les fournisseurs à améliorer continuellement leur efficacité énergétique et à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. Les fournisseurs doivent suivre, documenter et, sur demande, signaler leurs émissions de gaz à effet de serre à Amazon. Les fournisseurs sont encouragés à établir un objectif de réduction des gaz à effet de serre et à rendre compte publiquement de leurs progrès.

3. Autorisations environnementales et tenue des registres

Les fournisseurs sont tenus d'obtenir et de tenir à jour les autorisations, accords et enregistrements environnementaux nécessaires et de respecter les



exigences opérationnelles et de documentation applicables.

4. Gestion et élimination efficaces des substances dangereuses

Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables concernant l'interdiction ou la restriction de certaines substances dans les produits, la fabrication, les opérations et les services. Les fournisseurs sont tenus d'identifier et de gérer efficacement la manutention, le transport, la conservation et l'élimination en toute sécurité des substances dangereuses (par exemple, les produits chimiques et les matériaux) qui présentent un danger pour les humains ou l'environnement. Les fournisseurs doivent dispenser aux employés une formation adaptée sur le traitement et l'élimination en toute sécurité des substances dangereuses.

5. Gestion efficace des ressources

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre des systèmes de gestion efficaces. Les systèmes de gestion doivent être conformes aux exigences réglementaires et doivent permettre des performances optimales. Sur demande d'Amazon, les fournisseurs sont tenus de prouver que les systèmes de gestion et de contrôle requis fonctionnent correctement.

Prévention de la pollution: les fournisseurs sont encouragés à ajouter des équipements de contrôle de la pollution et/ou à modifier les processus de production, de maintenance et des installations afin de minimiser ou d'éliminer les émissions atmosphériques et de gaz à effet de serre, les rejets de polluants et la production de déchets.

Conservation des ressources: les fournisseurs doivent réduire leur consommation de combustibles fossiles et nous les encourageons à réduire leur consommation d'autres ressources naturelles, notamment l'eau et les minerais, et à éviter la déforestation. Nous encourageons les fournisseurs à mettre en œuvre des pratiques telles que la modification des processus de production, de maintenance et des installations, ainsi que la substitution, la réutilisation, la conservation ou le recyclage des matières.

Gestion de l'eau: toutes les eaux usées doivent être identifiées, régulièrement surveillées, contrôlées et traitées avant leur rejet ou leur élimination conformément aux lois applicables. Nous encourageons les fournisseurs à mettre en œuvre un programme de gestion de l'eau qui documente, caractérise et surveille les sources d'eau, l'utilisation et le rejet d'eau,

recherche des opportunités de conservation de l'eau et contrôle les canaux de contamination.

Déchets solides: les fournisseurs sont tenus d'identifier, de gérer et d'éliminer ou de recycler de façon responsable les déchets solides générés par leurs activités conformément aux lois applicables. Nous encourageons les fournisseurs à réduire les déchets destinés aux sites d'enfouissement au cours de leurs activités.

Émissions atmosphériques: les fournisseurs sont tenus d'identifier, de surveiller, de contrôler et de traiter régulièrement les émissions atmosphériques des produits chimiques organiques volatils, des aérosols, des corrosifs, des particules, des substances appauvrissant la couche d'ozone et des sous-produits de produits dérivés combustibles émis par leurs activités, comme l'exige la législation avant leur rejet. Les substances appauvrissant la couche d'ozone doivent être gérées efficacement conformément aux protocoles applicables.

6. Justice environnementale

Amazon encourage les fournisseurs à évaluer et à résoudre les problèmes d'équité environnementale et à comprendre l'impact environnemental des fournisseurs sur les personnes et les communautés liées à leur activité. Nous encourageons les fournisseurs à prendre des initiatives visant à améliorer la santé et le bien-être des communautés les plus vulnérables et marginalisées, sur la base des nuisances plus élevées de l'exposition environnementale à la pollution de l'air, de l'eau et du sol due aux pratiques industrielles et de consommation auxquelles ces communautés peuvent être confrontées.

Approvisionnement responsable et durable en matériaux et matières premières

1. Minerais

Amazon s'engage à éviter l'utilisation de minerais qui ont été des sources de conflits. Les fournisseurs doivent soutenir nos efforts pour identifier l'origine des minerais désignés dans nos produits conformément aux cadres de diligence raisonnable reconnus.



Conformément à cette diligence raisonnable, les fournisseurs doivent s'approvisionner auprès de fonderies et de raffineries ayant effectué avec succès un audit des minerais responsables réalisé par une tierce partie reconnue.

2. Approvisionnement en matériaux et matières premières

Les fournisseurs doivent s'approvisionner en matières premières utilisées dans leurs produits d'une manière qui respecte les communautés locales et protège les écosystèmes. Les fournisseurs doivent surveiller en permanence les performances sociales et environnementales de leurs fournisseurs en amont conformément aux cadres de diligence raisonnable reconnus et fournir des pièces justificatives sur demande d'Amazon.

Droits de propriété et droits relatifs aux ressources naturelles

1. Droits de propriété et droits relatifs aux ressources naturelles

Les fournisseurs doivent respecter les droits de propriété légaux des individus, des peuples autochtones et des communautés locales, y compris leurs droits publics, privés, communaux, collectifs, autochtones et coutumiers établis sur les ressources naturelles (par exemple, la pêche, les forêts et l'eau). Les fournisseurs ne doivent en aucun cas recourir à l'accaparement des terres ou à l'utilisation illégale de terres ou de ressources naturelles dans notre chaîne d'approvisionnement. L'utilisation des terres et des ressources naturelles par les fournisseurs, y compris leur acquisition, leur mise en valeur ou leur location, est soumise au consentement préalable, libre et éclairé des communautés locales touchées, telles que les femmes, les peuples autochtones et d'autres parties prenantes marginalisées. Sur demande d'Amazon, les fournisseurs sont tenus de prouver qu'ils ont le droit légal d'utiliser des terres et/ou des ressources naturelles.

Comportement éthique

1. Interdiction des pots-de-vin

Amazon ne tolérera pas que les fournisseurs proposent ou acceptent des pots-de-vin à ou de quiconque pour quelque raison que ce soit, dans le cadre des relations avec les autorités publiques ou le secteur privé. Ceci inclut les offres, promesses, autorisations, dons ou acceptations de toute chose de valeur dans le but d'obtenir ou d'accorder des avantages injustifiés ou indus à quiconque pour quelque raison que ce soit. Les fournisseurs ne doivent pas encourager les employés d'Amazon à enfreindre notre Code de conduite et d'éthique professionnelle.

2. Lutte contre la corruption

Nos fournisseurs sont tenus de respecter les lois applicables en matière de lutte contre la corruption, y compris la Loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (United States Foreign Corrupt Practices Act) et la Loi britannique sur la corruption (United Kingdom Bribery Act), et ils ne doivent jamais soudoyer un fonctionnaire du gouvernement au nom d'Amazon. Les fournisseurs ne doivent pas, directement ou indirectement, accepter ni offrir, donner, autoriser ou promettre une chose de valeur aux fonctionnaires du gouvernement afin de les encourager à agir de façon inappropriée ou de les récompenser pour un tel comportement. Les paiements prohibés peuvent prendre diverses formes, notamment (sans pour autant s'y limiter) des espèces ou équivalents de trésorerie, des présents, des repas, ainsi que des divertissements. Toute question relative à l'applicabilité de cette disposition ou aux exceptions à cette disposition doit être directement adressée au service juridique d'Amazon. Les fournisseurs doivent mettre en œuvre et tenir à jour des procédures de surveillance, de tenue de registres et d'exécution afin de se conformer aux lois anticorruption.

3. Protection des lanceurs d'alerte

Les fournisseurs doivent protéger la confidentialité des lanceurs d'alerte et interdire les représailles contre les lanceurs d'alerte qui signalent de bonne foi un comportement inapproprié (par exemple, lié à des violations des droits de l'homme ou de l'environnement, à des plaintes sur le lieu de travail ou à des pratiques professionnelles contraires à l'éthique) d'un fournisseur ou d'un employé ou d'un responsable d'un fournisseur.



4. Transparence

Amazon exige que les fournisseurs conservent et tiennent à jour des registres complets et exacts sur les conditions de travail (par exemple, les registres des salaires et des heures de travail), les sous-traitants et les intermédiaires. Sur demande d'Amazon, nous exigeons que les fournisseurs fournissent des registres précis de la chaîne de traçabilité des marchandises et des composants. Amazon se réserve le droit d'évaluer les fournisseurs afin de confirmer leur respect des présentes normes. Les informations concernant les pratiques d'un fournisseur en matière de travail, de santé et de sécurité, de droits de l'homme, d'environnement, d'approvisionnement en matières premières, d'éthique ou de gestion doivent être présentées sur demande d'Amazon, s'il est nécessaire de prouver la conformité aux présentes normes ou conformément aux réglementations applicables. Les fournisseurs coopéreront à toutes les demandes d'informations ou évaluations qu'Amazon pourrait entreprendre afin de confirmer qu'ils s'acquittent de ces responsabilités ou pour respecter nos propres obligations de divulgation et de documentation. Les fournisseurs ne doivent en aucun cas falsifier les registres ni faire de fausses déclarations concernant les conditions ou les pratiques de la chaîne d'approvisionnement.

5. Confidentialité et protection des données

Les fournisseurs doivent se conformer aux lois applicables en matière de confidentialité et de sécurité des informations et aux exigences réglementaires lorsque des informations personnelles sont collectées, stockées, traitées, transmises et partagées. Sur demande d'Amazon, les fournisseurs doivent divulguer l'utilisation et la gestion des données et des informations dans le cadre de la relation avec le fournisseur. Les fournisseurs ne doivent pas agir de manière arbitraire pour porter atteinte à la vie privée d'un employé. Rien dans cette section ne doit être interprété comme empêchant Amazon de collecter des informations conformément aux présentes normes, à moins que les fournisseurs ne puissent prouver que cela constitue une violation de la loi.

6. Intelligence artificielle responsable

Les fournisseurs qui développent (ou contribuent à développer), forment ou utilisent l'intelligence artificielle (IA) doivent le faire conformément aux exigences légales et doivent s'efforcer de suivre les bonnes pratiques pour une IA responsable.

7. Commerce

Les fournisseurs sont tenus de se conformer à toutes

les lois applicables en matière d'importation, de réimportation, de sanctions, d'anti-boycott, d'exportation et de contrôle des réexportations. Les fournisseurs ne doivent pas fournir de biens ou de services à Amazon si leur réception est restreinte ou interdite, notamment des biens ou services provenant d'un pays ou fabriqués ou fournis par une personne, une entreprise, une organisation ou une entité faisant l'objet de sanctions, d'embargos ou de toute autre restriction imposée par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne ou toute autre autorité gouvernementale applicable.

Systemes de gestion

1. Systemes de gestion

Les fournisseurs doivent adopter un système de gestion facilitant l'amélioration permanente par rapport à ces normes et assurant la conformité aux lois applicables.

Responsabilité de la gestion: Les fournisseurs doivent désigner des représentants responsables de la mise en place de systèmes et de programmes de gestion qui contrôlent le respect des lois applicables, la conformité à nos normes et, lorsque la loi l'exige, les progrès de la gestion des principaux risques en matière de droits de l'homme et d'environnement auxquels sont exposés les fournisseurs. La direction doit examiner et évaluer régulièrement la qualité et l'efficacité des systèmes et programmes de gestion.

Gestion des risques: Les fournisseurs doivent mettre en place un processus de diligence raisonnable pour identifier, éviter, gérer, réduire et prendre en compte les risques en matière d'environnement, de droits de l'homme, de santé, de sécurité et d'éthique associés à leurs pratiques professionnelles. Les fournisseurs doivent élaborer et suivre des objectifs de performance, des cibles et des plans de mise en œuvre, adopter des mécanismes d'auto-évaluation et favoriser l'amélioration continue. En outre, la direction doit développer des processus appropriés pour identifier, surveiller et comprendre les lois et réglementations applicables afin de contrôler les risques identifiés et de garantir la conformité. Les fournisseurs sont tenus de surveiller et de mettre en œuvre ces normes de façon constante dans le cadre de leurs propres opérations et de leur chaîne d'approvisionnement, y compris avec les sous-traitants. Les fournisseurs doivent s'auto-évaluer et apporter des améliorations afin de respecter ou de dépasser nos



attentes et celles de nos clients, comme stipulé dans nos normes. Nous encourageons les fournisseurs à évaluer continuellement leurs risques spécifiques aux femmes et aux groupes vulnérables, notamment les enfants, les peuples autochtones et les employés temporaires ou migrants.

2. Formation

Les fournisseurs doivent tenir à jour des programmes de formation appropriés pour les responsables et les employés afin de mettre en œuvre les politiques des fournisseurs, les présentes normes, et de respecter les exigences légales applicables. Nous encourageons l'adaptation de toutes les formations destinées aux responsables et aux employés afin de répondre aux problèmes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les groupes vulnérables.

3. Communication et retour des employés

Les fournisseurs doivent communiquer clairement et avec exactitude avec leurs employés, et les former aux politiques, pratiques et attentes d'Amazon et des fournisseurs. Amazon encourage les fournisseurs à mettre en œuvre un processus visant à évaluer la compréhension des employés de leurs droits et responsabilités, et à les impliquer de manière significative par le biais de comités de gestion des employés, de dialogues avec les employés ou de forums similaires. Amazon peut exiger des fournisseurs qu'ils publient des documents de formation dans un endroit accessible à leurs employés et qu'ils les traduisent dans la ou les langues locales appropriées, qu'ils forment les employés aux risques liés aux problèmes clés et qu'ils informent ou forment les employés sur leurs droits. Les fournisseurs doivent être conscients de l'analphabétisme et des obstacles socioculturels potentiels, et la communication et les formations doivent tenir compte de ces problèmes.

4. Correction

Les fournisseurs doivent tenir à jour un processus de correction rapide des non-conformités identifiées par des évaluations, des inspections, des enquêtes, des examens ou des rapports internes ou externes.

5. Documentation et registres

Les fournisseurs sont tenus de créer, de conserver et de disposer de leurs registres d'entreprise en parfaite conformité avec les exigences légales applicables et de prouver leur conformité aux présentes normes. Les fournisseurs doivent assurer une confidentialité appropriée afin de protéger les données personnelles. Toutes les installations de production doivent conserver un permis d'exploitation valide ; il incombe

aux fournisseurs d'étudier et de respecter toutes les exigences légales et de disposer des permis et documents obligatoires nécessaires à leurs activités, notamment, par exemple, les licences (permis de santé et sécurité, permis d'occupation, etc.), ainsi que des documents de douane obligatoires.